

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Hochschulen
Akteure	Dobler, Marcel (fdp/plr, SG) NR/CN, Tschudi, Hans Peter (sp/ps, BS) alt-BR/ex-CF
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Hochschulen, 2018 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 19.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Sozialpolitik</b>	<b>1</b>
Soziale Gruppen	1
Migrationspolitik	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>SPK-SR</b>	Staatspolitische Kommission des Ständerats
<b>ETH</b>	Eidgenössische Technische Hochschule
<b>MINT</b>	Fächer und Berufe aus den Bereichen Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften und Technik.
<b>VZAE</b>	Verordnung über Zulassung, Aufenthalt und Erwerbstätigkeit

---

<b>CIP-CE</b>	Commission des institutions politiques du Conseil des États
<b>EPF</b>	École polytechnique fédérale
<b>MINT</b>	Branches et métiers des domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Informatique
<b>OASA</b>	Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

#### Migrationspolitik

**MOTION**  
DATUM: 20.09.2018  
SOPHIE GUIGNARD

Le but de la motion du député Dobler (plr, SG) tient dans son titre: **«si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici»**. Le libéral-radical souhaite que le Conseil fédéral définisse des conditions pour que les personnes étrangères formées dans les Universités cantonales et Écoles polytechniques fédérales puissent rester en Suisse facilement. Il souhaite ainsi éviter que de la main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans les domaines où la pénurie menace, soit contrainte à partir parce que les contingents seraient épuisés.

Malgré un avis défavorable du Conseil fédéral, qui estimait la législation actuelle suffisante, le Conseil national a approuvé la motion par 143 voix contre 41 (40 UDC et un PLR) et deux abstentions (PS et Vert).<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 19.03.2019  
SOPHIE GUIGNARD

Le Conseil des Etats a suivi le national sur la motion Dobler (plr, SG), intitulée: **«si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici»**. Le libéral-radical souhaite éviter la fuite des cerveaux, en modifiant l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) pour que les personnes étrangères titulaires d'un master ou d'un doctorat dans des domaines souffrant d'une pénurie de personnel qualifié (comme par exemple les disciplines MINT) puissent rester en Suisse au terme de leurs études dans les universités cantonales ou écoles polytechniques fédérales (EPF). Actuellement, le système de contingents de travailleurs et travailleuses de pays tiers les empêche de rester en Suisse, une fois les quotas épuisés.

La CIP de la chambre haute préconisait l'acceptation de la motion, par 7 voix contre une et une abstention. Du côté des parlementaires, le texte a également été largement plébiscité, par 32 voix contre 6 et une abstention. L'opposition, par analogie avec le vote du Conseil national, est probablement à chercher dans les rangs de l'UDC, qui ne s'est pas prononcée durant le débat, en raison peut-être de divergences internes, comme dans la chambre basse.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2018, p. 1506 s.

2) BO CE, 2019, p. 185 ss.; Rapport de la CIP-CE du 12 février 2019